

vantes: au cours de cette période, le Royaume-Uni, d'une part, nous achetait une très grande quantité de nos produits agricoles et autres, tandis que les États-Unis, d'autre part, en ont acheté une quantité bien moins grande qu'auparavant.

En examinant l'histoire de toutes les tentatives faites en vue de trouver des débouchés à l'étranger pour nos produits, nous constatons que le seul marché stable que nous ayons jamais eu pendant de nombreuses années a été celui du Royaume-Uni et de l'Europe occidentale. Donc, la résolution qu'a proposée l'autre jour mon honorable ami est une résolution réclamant des prix agricoles plus stables. Pour obtenir la stabilité des prix agricoles, il faut nous assurer quelque stabilité sur les marchés où nous écoulons nos produits. A mon avis, la Chambre doit reviser tout le problème des marchés internationaux et examiner les voies et moyens de permettre aux clients que nous avons, grâce aux marchés qui nous sont accessibles depuis des années, de gagner suffisamment de dollars canadiens pour leur permettre d'acheter ces denrées essentielles sur lesquelles il leur faut compter maintenant et dans les années à venir.

Cet après-midi, je ne parlerai ni de droits de douane ni d'autres questions de ce genre; toutefois, il me semble que l'un des problèmes que nous devrons étudier sera celui de savoir comment s'y prendre pour abaisser nos droits douaniers afin que les pays qui voudraient acheter nos produits agricoles puissent avoir assez de dollars canadiens pour se les procurer. Somme toute, je sais que ces dernières années, on a beaucoup insisté sur la mise en valeur de nos minéraux ainsi que sur les bénéfices élevés que nous assure l'exportation de produits forestiers et autres. J'ose dire cependant que les minéraux et les puits de pétrole s'épuisent peu à peu et nos forêts se déboisent, tandis que si nous prenons soin comme il convient de la couche supérieure du sol, c'est-à-dire d'une épaisseur de six pouces, et si nous la cultivons sagement nous aurons une ressource permanente qui assurera des revenus au pays, tant du marché intérieur que du marché extérieur, pour de nombreuses générations à venir.

Il n'existe pour le pays, il me semble, aucun problème plus important que celui de stabiliser l'industrie agricole. Les fluctuations qui se sont produites au cours des ans sont le cauchemar des cultivateurs. Nous avons discuté, il y a une semaine, un projet de modification de la loi relative à la Commission canadienne du blé. Le projet de loi visait à prolonger l'existence de la commission jusqu'en 1957. C'est excellent. Pendant de nombreuses années, les cultivateurs des Prairies ont réclamé une commission du blé et une certaine

stabilité dans les ventes de leurs céréales et ils ont enfin réussi à l'obtenir. Aujourd'hui, aucun homme bien renseigné n'osera, je pense, prétendre que les cultivateurs des Prairies veulent retourner à l'ancienne méthode de vente au petit bonheur, au gré du marché libre et de la Bourse des céréales. Les cultivateurs veulent le maintien de la stabilité ainsi obtenue mais, évidemment, ils tiennent à obtenir un juste rendement pour leur travail.

Par prix stables, nous entendons des prix à peu près uniformes, tant sur le marché national que sur les marchés d'outre-mer. Un des faits les plus injustes de ces dernières années, pour ce qui est de la vente de notre blé, c'est que les cultivateurs touchent moins pour leur blé sur le marché national que ce qu'ils pourraient obtenir s'ils vendaient ce blé à l'étranger. Cependant, en dépit des critiques formulées contre la méthode adoptée pour la vente de nos céréales, il est incontestable que nos producteurs de blé s'attendent que rien ne sera négligé en vue du maintien des accords internationaux de longue durée. J'estime qu'on devrait s'efforcer de conclure aussitôt que possible et dans la pleine mesure possible des ententes analogues à long terme à l'égard d'autres produits agricoles de première importance.

Il faut jeter un coup d'œil sur la situation actuelle à l'égard du porc, du bacon et surtout du fromage et du lait en poudre ou condensé, pour se rendre compte du caractère indispensable de ces marchés d'outre-mer et des difficultés que leur perte occasionnerait non seulement aux producteurs agricoles mais à notre pays tout entier et à toutes les sphères de notre économie. Je tiens à souligner encore une fois que l'agriculture est et doit demeurer une industrie de base dans notre pays. C'est par cette vérité que s'explique l'essor pris par le Canada avec les années. Les frais élevés d'exploitation empêchent peut-être bien des jeunes ménages de se livrer à l'agriculture, non pas simplement pour avoir un gagne-pain mais pour adopter le mode de vie qu'elle comporte, car les revenus sont aujourd'hui insuffisants. L'une des manifestations de l'instabilité des entreprises agricoles, c'est le nombre de fermes désertes, un peu partout au pays. C'est également la diminution de la population rurale dans le Manitoba et la Saskatchewan surtout, et, dans une certaine mesure, dans l'Alberta en dépit de ce que dans cette province la mise en valeur des ressources naturelles s'effectue à un rythme extraordinaire. On peut expliquer de la même façon la fusion de plusieurs fermes en entreprises plus considérables. Le coût élevé de l'outillage agricole fait que seules les fer-